

CODE D'ÉTHIQUE DES OFFICIELS* QUÉBÉCOIS

* L'emploi du masculin ne vise qu'à alléger le présent texte.

« Pour réaliser avec succès le mandat de *sa fédération sportive*, toutes les personnes qui s'intéressent à ce sport (notamment les athlètes et les parents, les entraîneurs, les officiels et les administrateurs) doivent avoir une vision commune et la même compréhension de leurs rôles respectifs afin d'établir et de maintenir un milieu d'apprentissage positif. Cependant, ce sont les actions de chaque personne qui, en définitive, contribuent à créer un milieu propice à l'apprentissage ou, au contraire, à le détruire. »
Extrait adapté du Code de déontologie des officiels de Patinage Canada

Principe éthique		Engagement de l'officiel « En tant qu'officiel je m'engage à... »	Attentes à l'égard des autres participants (entraîneurs, athlètes, spectateurs, administrateurs, etc.) « En retour, je m'attends à ce que les autres... »
D I G N I T É	Respect des individus — <i>Rien ne sera toléré qui représente un risque pour la santé ou la sécurité, physique ou mentale, d'un être humain.</i>		
	Courtoisie	▪ communiquer de manière respectueuse avec les autres participants	▪ <i>m'abordent de manière respectueuse en tout temps, même lorsqu'en désaccord avec ma décision</i>
		▪ faire preuve de discrétion avec toute information de nature confidentielle	▪ <i>s'abstiennent de toute forme de harcèlement envers moi ou envers d'autres participants</i>
	Sécurité	▪ protéger l'intégrité de la compétition et la sécurité des participants	▪ <i>ne tolèrent aucun comportement de la part d'autres participants qui mettraient en péril l'intégrité de la compétition ou la sécurité des participants</i>
I N T É G R I T É	Respect des règlements — <i>Seule la performance des athlètes dictera l'issue de la compétition.</i>		
	Compétence	▪ connaître les règlements applicables à la compétition en cours	▪ <i>cherchent à mieux connaître les règlements et leur interprétation</i>
		▪ demeurer ouvert aux critiques constructives et toujours chercher à améliorer mes compétences en tant qu'officiel	▪ <i>reconnaissent ma compétence en matière d'interprétation et d'application des règlements</i>
		▪ partager mes connaissances des règlements et de leur interprétation avec les autres participants afin de favoriser le perfectionnement de mon sport	▪ <i>soient réceptifs à mes consignes, mes conseils et mes explications en matière de règlements</i>
	Esprit sportif	▪ appliquer les règlements avec objectivité et impartialité, de façon équitable, et avec discernement	▪ <i>respectent les règlements et refusent de gagner par la tricherie</i>
		▪ faire preuve d'honnêteté dans mes rapports avec les autres participants et déclarer tout conflit d'intérêt potentiel	▪ <i>respectent mes décisions et ne mettent pas en doute mon intégrité</i>
Autorité	▪ remplir mes fonctions à l'intérieur des limites de mon autorité et de mes compétences	▪ <i>interviennent à l'intérieur des limites de leur autorité pendant la compétition et fassent rapport, auprès des autorités appropriées, de toute situation jugée inacceptable</i>	